

5/3 Oiseaux de passage

5/3-1 Bécasse des Bois

5/3-1-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

La bécasse des bois est un limicole trapu d'un poids moyen de 320 g. Mâles et femelles ont un plumage identique aux dominantes brun-roux. La distinction entre les jeunes de première année et les adultes est possible par l'examen des plumes de l'aile. Pour l'essentiel de ses populations, c'est une espèce migratrice. La bécasse des bois est un oiseau solitaire, à l'exception de la période migratoire où elle forme de petits groupes lâches.

Les premières manifestations de la période de reproduction sont le fait des mâles qui, soir et matin, effectuent des vols accompagnés de cris : la croule. En France, la période de nidification s'étend de mi-mars à août. Le nid est disposé à terre. La ponte est composée généralement de



4 œufs blanc jaunâtre. L'incubation dure environ 22 jours. Seule la femelle couve. Les bécasseaux sont nidifuges.

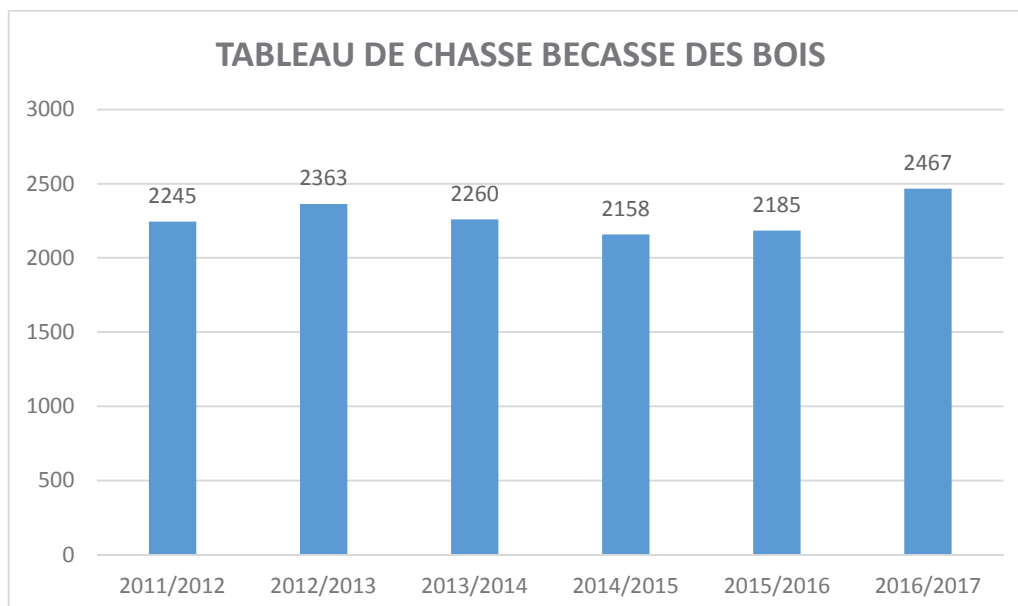
Pendant la période de reproduction, la bécasse est essentiellement forestière. Sa préférence va aux grands massifs de feuillus, aux forêts mixtes et aux jeunes plantations de conifères. Un sol frais et humide lui est favorable. En automne-hiver, elle occupe les milieux forestiers (ou les haies) en journée, et gagne au crépuscule les milieux découverts (prairies permanentes principalement) où elle passe la nuit pour s'alimenter. La majorité de son régime alimentaire est constituée de proies animales : vers de terre, insectes (larves et adultes), myriapodes.

Situation cynégétique :

La bécasse des bois est principalement chassée au chien d'arrêt. Les grandes zones boisées favorables à son stationnement ne sont souvent que très peu, voire pas chassées du tout,

pour cette espèce, en raison de la présence du grand gibier, sanglier notamment, et jouent donc un rôle de réserve sur le plan de la population nationale.





Les prélèvements de bécasse des bois dans le département de l'Yonne ont été estimés en moyenne à 2 300 individus pour les 6 saisons qui viennent de s'écouler.

La F.D.C.Y. mène également un suivi annuel des effectifs nicheurs (dénombrements des mâles à la croule) et hivernants (Indice d'Abondance Nocturne) par le biais du réseau

national «bécasse des bois» F.D.C./O.N.C.F.S./F.N.C.

Toujours dans le cadre du réseau national, 107 bécasses des bois ont été baguées dans le département de l'Yonne et 11 bagues ont été retournées pour identification sur la période 2011-2017.

5/3-1-2 Enjeux / orientations

La bécasse des bois est une espèce emblématique de l'activité cynégétique. La gestion d'une telle espèce ne peut se concevoir uniquement à l'échelle de notre département, c'est pour cela que la F.D.C.Y. s'engage à participer aux grands programmes nationaux de suivis des populations

5/3-1-3 Actions

● Recenser la population au printemps

Afin d'avoir connaissance des effectifs reproducteurs et une estimation des fluctuations de population de certaines espèces, la Fédération Départementale des Chasseurs de

l'Yonne effectue des recensements au printemps.

Des points d'écoute « croule » ont été mis en place.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.



● Suivre les populations en période migratoire et d'hivernage

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne approfondit ses connaissances en matière de flux migratoires et d'hivernage des espèces migratrices.

En complément des simples observations, la récupération des bagues ou autres données de capture permet d'obtenir des informations très précises sur le déplacement des espèces en migration.

Les renseignements récoltés sont transmis aux différents réseaux de baguage, et le cumul de toutes ces données permet de définir les trajectoires et les périodes de migration, et d'apporter d'autres connaissances (longévité, fidélité aux sites d'hivernage ou de reproduction...) sur les espèces.

Pour la bécasse des bois, l'investissement de la Fédération Départementale des Chasseurs

La re-capture ultérieure de ces oiseaux au même endroit ou ailleurs par un bagueur, ou leur prélèvement par un chasseur, apportera de précieuses informations sur l'espèce.

Pour toutes les espèces suivies par baguage, le retour des bagues est primordial ; c'est pourquoi, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne informe, au travers d'articles de presse, les chasseurs, ainsi que le grand public, sur la nécessité de transmettre les

de l'Yonne est plus approfondi, puisque celle-ci dispose de bagueurs agréés par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

La capture des bécasses en vue de leur baguage s'effectue de nuit sur les zones d'alimentation qui sont généralement des terrains à végétation herbacée rase, et de préférence, sur les plateaux « d'altitude » du secteur.

En équipes de deux, les bagueurs repèrent les oiseaux à l'aide d'un puissant phare portatif, s'en approchent silencieusement à quelques mètres et posent sur la bécasse une sorte d'épuisette conçue à cet effet.

La bécasse est pesée, classée dans une catégorie d'âge (adulte, jeune précoce ou jeune tardif), baguée à la patte et libérée.

informations en cas de découverte d'un oiseau bagué.

Une information précise concernant l'origine de l'oiseau découvert est systématiquement adressée à l'informateur initial qui a trouvé la bague.

Ces opérations de suivi des espèces sont effectuées en application des protocoles Fédération Nationale des Chasseurs/ Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau et/ou Fédération Nationale des Chasseurs/ O.N.C.F.S.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de suivis.



● Connaître les prélèvements

La Fédération porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans l'objectif d'adapter les techniques de gestion.

La méthodologie employée repose sur des comptes rendus réglementairement obligatoires.

En effet, chaque chasseur doit impérativement retourner son carnet de

prélèvement bécasse à la fin de la saison de chasse.

En complément, la Fédération mène une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des communes du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.

● Réglementer les prélèvements

Conformément à l'arrêté du 31 mai 2011 relatif au prélèvement maximal autorisé de la bécasse des bois, le P.M.A. autorisé par chasseur est fixé à trente bécasses par saison sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Dans le département de l'Yonne, les chasseurs ne sont pas soumis à une limite journalière ou hebdomadaire.



5/3-2 Alouette des champs

5/3-2-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

Espèce de la famille des alaudidés, l'alouette des champs mesure environ 20 cm pour une envergure de 30 à 36 cm. Son poids varie de 26 à 43 g pour les femelles et de 34 à 50 g pour les mâles.

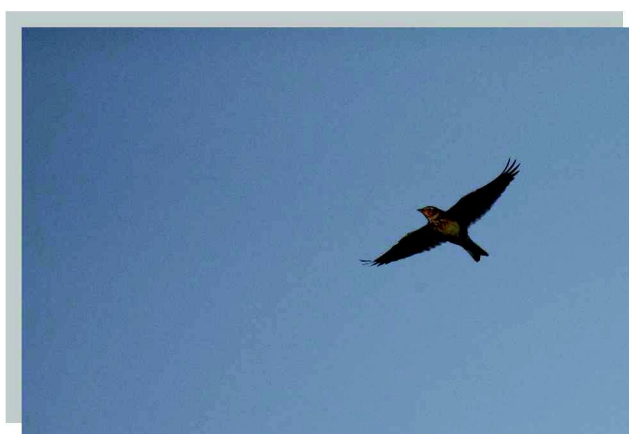
Son plumage rayé à dominante de brun est identique chez les deux sexes. Les ailes sont toutefois plus longues chez les mâles. En plus de son chant, sa queue assez longue aux rectrices externes blanches la distingue des autres alouettes comme le cochevis huppé ou l'alouette lulu. Le doigt postérieur du pied se termine par un ongle allongé, adaptation à la marche et à la course.

Oiseau steppique, l'alouette des champs affectionne les milieux ouverts et à la végétation basse tels que les plaines agricoles, les dunes, les landes ou encore les pelouses d'altitude. À l'automne-hiver, les oiseaux se nourrissent essentiellement de graines et de pousses végétales. Au printemps et pendant l'été, les invertébrés assurent l'alimentation des adultes et des poussins.



Grégaire en hiver et pendant la migration, l'espèce exhibe un comportement territorial assez marqué au printemps. Les chants territoriaux émis par les mâles peuvent retentir dès la fin janvier, mais c'est surtout à partir de mars que leur activité vocale s'accroît. Ils s'élèvent alors verticalement dans le ciel, chantant sans interruption pendant plusieurs minutes.

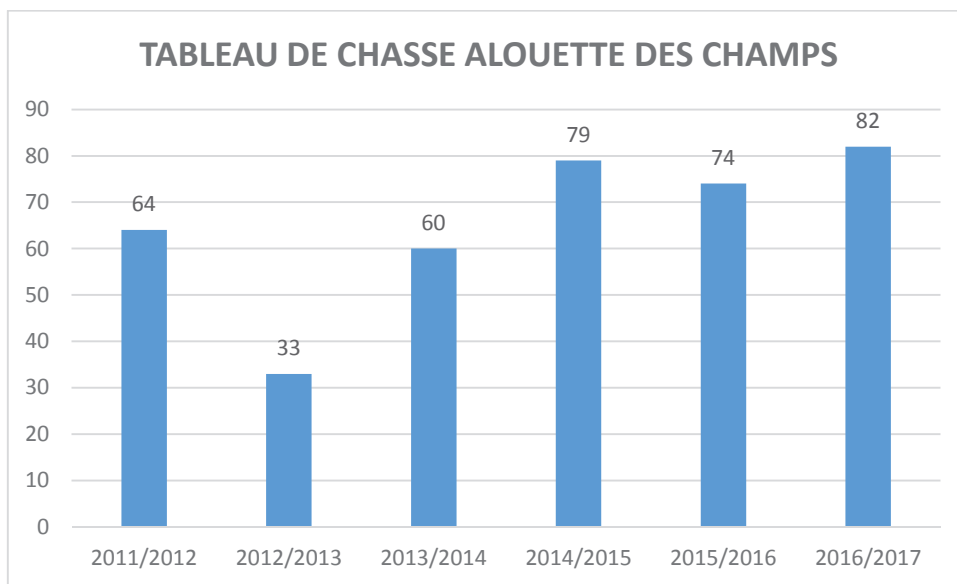
La saison de nidification s'étend de mi-avril à fin juillet, pendant laquelle de 1 à 3 nichées sont entreprises. Le nid, construit à même le sol, se compose d'herbes sèches et de racines. La ponte, de 3 à 5 œufs, est couvée par la femelle pendant 11 jours. Les poussins séjournent au nid une dizaine de jours durant lesquels ils sont nourris par les parents. Après avoir quitté le nid, les jeunes sont encore nourris par les parents pendant environ 5 jours. Passé ce délai, le mâle prend seul à sa charge l'apport de nourriture pendant quelques jours encore, tandis que la femelle entreprend la construction d'un nouveau nid. Les jeunes acquièrent leur autonomie vers 19-25 jours.



Situation cynégétique :

L'alouette des champs est une espèce peu prisée par les chasseurs icaunais. La moyenne

des prélèvements des six dernières saisons se situe entre 60 et 70 alouettes.



5/3-2-2 Enjeux / orientations

Dans sa volonté de maintenir ses recherches et ses connaissances sur la population d'alouette des champs, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne s'engage à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations

5/3-2-3 Actions

● Recenser la population au printemps

Le comptage d'oiseaux chanteurs (alaudidés) est effectué par comptage au chant, selon la méthode de l'Indice Ponctuel d'Abondance.

La F.D.C.Y. participe au suivi annuel des effectifs nicheurs et hivernants par le biais du réseau national « oiseaux de passage » F.D.C./O.N.C.F.S./F.N.C. Chaque année, le service technique réalise des points d'écoutes sur 40 stations réparties dans le département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.



● Suivre les populations en période migratoire et d'hivernage

Dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » entre Fédération Nationale des Chasseurs et O.N.C.F.S, un comptage « flash » en janvier a pour objectif de déterminer l'abondance et la répartition de l'alouette des champs.

Les observations s'appuient sur un réseau de routes et de points d'observation parcourus

par un observateur durant la période du 10 au 21 janvier entre 10 et 12 heures.

La durée des points d'observation est fixée à 5 minutes durant lesquelles tous les différents oiseaux contactés, vus et/ou entendus, sont notés.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.

● Connaître les prélèvements

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans l'objectif d'adapter les techniques de gestion.

La méthodologie employée repose sur des enquêtes volontaires et éventuellement sur des estimations.

Pour la grande majorité des espèces de gibier migrateur, une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse est réalisée chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des communes du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.



5/3-3 Caille des blés

5/3-3-1 Etat des lieux/ Bilan



Biologie :

La caille des blés est un oiseau discret, de petite taille, difficile à observer et dont la présence est trahie, au crépuscule ou à l'aube, par le chant du mâle au printemps et en été, dont l'onomatopée est déclinée en « paie tes dettes » ou « p'us d' tabac », strophe répétée plusieurs fois. Parmi les Phasianidés européens, c'est la seule espèce migratrice. Les plus fortes variations biométriques concernent le poids des individus. L'évolution pondérale annuelle est rythmée par la période de reproduction (80-100 g) et le départ en migration d'automne (120-125 g).

La caille des blés présente un dimorphisme sexuel au niveau du plumage. La femelle présente une poitrine beige ponctuée de taches noires, le mâle quant à lui une poitrine orangée sans tache. Cependant, de fortes variabilités individuelles existent, notamment dans l'aspect de la bavette du mâle, en règle générale marquée par une ancre de marine noire. Le jeune ressemble à la femelle, mais il est plus fortement taché et barré de brun noir dessous et surtout aux flancs.

La caille des blés possède un régime alimentaire à la fois végétal et animal. La partie

végétale se compose principalement de graines de plantes adventices sauvages et de céréales. L'alimentation animale est surtout importante en période de reproduction. Elle a une activité plutôt crépusculaire. Les prises de nourriture se font surtout en soirée, alors que le milieu de la journée est consacré essentiellement au repos. Au printemps, cependant, les mâles chantent toute la nuit.

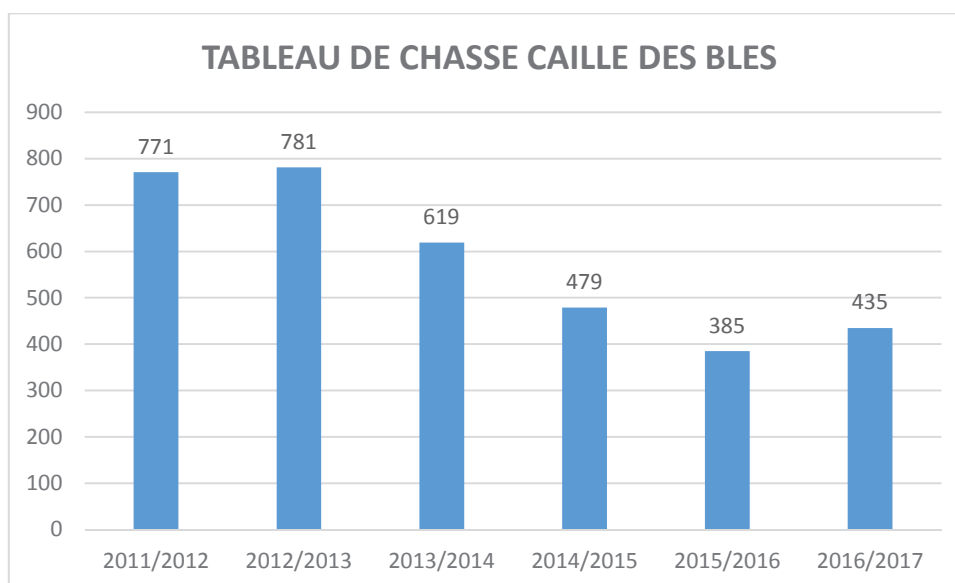
La saison de reproduction s'étend de mi-mai à fin août. Le nid sommaire est à même le sol et la femelle y dépose en moyenne 10 œufs (6-18). L'incubation dure 17 jours et est assurée par la femelle seule. Les jeunes quittent le nid accompagnés par la femelle quelques heures après l'éclosion. Ils se nourrissent seuls. À un mois ou un mois et demi, ils sont indépendants et se dispersent rapidement. L'habitat préférentiel de la caille des blés est un espace ouvert à strate herbacée. Les terres cultivées sont particulièrement prisées, en particulier les céréales qui lui assurent couvert et nourriture ainsi que les luzernières, les prairies de fauche et les prés salés du littoral. La proximité de terrains en jachère lui est également favorable.



Situation cynégétique :

La caille des blés est chassée au chien d'arrêt dans les grandes plaines céréalières. Le tableau de chasse, variable d'une saison à

l'autre, est bien souvent à mettre en rapport avec la réussite de la reproduction et les départs, précoces ou non, en migration post nuptiale.



La moyenne des prélèvements sur les 6 dernières saisons de caille des blés dans le département de l'Yonne se situe entre 500 et 600 individus.

La Fédération mène aussi un suivi annuel des effectifs nicheurs par le biais du réseau national « oiseaux de passage » F.D.C. /O.N.C.F.S. /F.N.C. Chaque année, le service technique réalise des points d'écoutes sur 40 stations réparties dans le département.

5/3-3-2 Enjeux / orientations

Consciente du potentiel favorable des habitats du département et de l'intérêt des chasseurs pour la caille des blés, la Fédération s'engage à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations

5/3-3-3 Actions

● **Recenser la population au printemps**

Le comptage de cailles des blés est effectué par comptage au chant, selon la méthode de l'Indice Ponctuel d'Abondance.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.



● Suivre les populations en période migratoire et d'hivernage

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne approfondit ses connaissances en matière de flux migratoires et d'hivernage des espèces migratrices.

En complément des simples observations, la récupération des bagues ou autres données de capture permet d'obtenir des informations très précises sur le déplacement des espèces en migration.

Les renseignements récoltés sont transmis aux différents réseaux de baguage, et le cumul de toutes ces données permet de définir les trajectoires et les périodes de migration, et d'apporter d'autres connaissances (longévité, fidélité aux sites de reproduction ou d'hivernage...) sur les espèces.

Pour la caille des blés, l'investissement de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne est plus approfondi, puisque celle-ci

dispose de bagueurs agréés par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

La capture des cailles en vue de leur baguage s'effectue de jour en période de reproduction, sur les zones d'activité de l'oiseau, qui sont généralement des zones de plaine à cultures céréalières.

En individuel ou en équipe, les bagueurs repèrent les oiseaux mâles à l'aide d'une enceinte électronique appelée repasse, reproduisant le chant de la caille femelle. Attiré par cette fausse femelle, le mâle approche jusque sous le filet horizontal de quelques mètres carrés posé sur les cultures, et le voici capturé.

Cette technique de capture permet de baguer seulement les mâles.

La caille des blés est pesée, mesurée, classée dans une catégorie d'âge (pull, 1A, 2A, +2A), baguée à la patte et libérée.

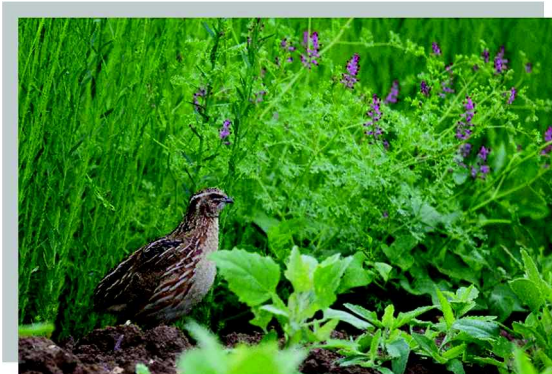
● Connaître les prélèvements

La Fédération porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans l'objectif d'adapter les techniques de gestion.

La méthodologie employée repose sur des enquêtes volontaires et éventuellement sur des estimations.

Pour la grande majorité des espèces de gibier migrateur, une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse est réalisée chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des communes du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.



5/3-4 Turdidés

5/3-4-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

Merle noir

Le merle noir est un oiseau de la famille des turdidés. Pesant en moyenne 100 g, il est un peu plus grand que la grive musicienne. Le mâle adulte est entièrement noir, avec un bec et le cercle oculaire jaune-orange ; les yeux sont bruns et les pattes brun noir. La femelle adulte, plus brune que le mâle, a un plumage brun foncé, une poitrine brune roussâtre, et un ventre brun grisâtre. Le bec est brun foncé avec une pointe de jaune pâle parfois, et un cercle oculaire brun clair. L'iris et les pattes sont d'un brun foncé. Pour les deux sexes, les grandes couvertures alaires extérieures sont plus pâles que les autres plumes nouvelles, en période de mue partielle d'août à décembre. Le bec du mâle se colore dès janvier.

Autrefois considéré comme un oiseau farouche et solitaire, il est aujourd'hui plus familier, surtout dans les pelouses des parcs et jardins, s'accoutumant aux humains. Il conserve néanmoins son naturel sauvage dans les bois, à l'écart des hommes. Inquiet et méfiant, vif et agressif envers d'autres oiseaux, il fuit à la moindre alarme en exprimant son indignation.

Son régime alimentaire est constitué en automne et en hiver de baies et de fruits sauvages, au printemps d'une part importante de coléoptères, d'hyménoptères, de chenilles, de petits mollusques et de lombrics.

Sur son aire de reproduction (de la Scandinavie à l'Oural, au Sud de l'Europe), la première ponte débute fin mars, et se situe généralement la première quinzaine d'avril. Le nid est situé contre un tronc ou une cavité d'arbre, un mur, ou bien caché dans les feuillages persistants des conifères, du lierre ou des buissons. En moyenne, la ponte de 3 à 5 œufs est couvée par la femelle pendant 13 à 14 jours. Il peut y avoir deux à trois pontes régulières, soit dans le même nid, soit dans un nouveau. Les jeunes sont nourris par les parents pendant trois semaines et le régime est essentiellement animal. La forêt, les zones boisées, les sous-bois, les lisières de forêts, les zones arbustives, les cultures, les haies, les bosquets, les parcs et jardins et les zones urbaines constituent son habitat.



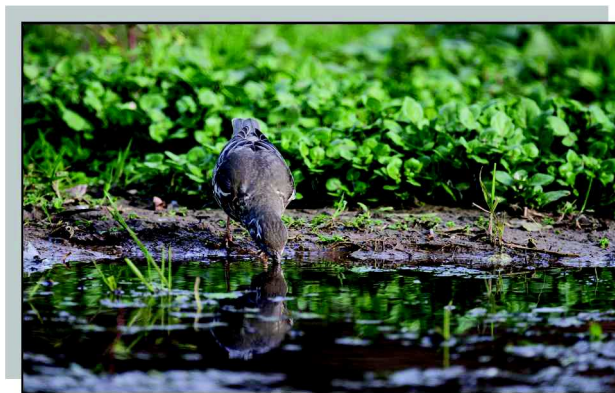
Grive draine

La grive draine est un oiseau de la famille des turdidés. Pesant en moyenne 110 g, c'est la plus grosse des grives. Chez le mâle et la femelle adultes, le plumage est d'aspect très pâle, avec un dos gris uni et le ventre parsemé de larges et nombreuses taches. Le bec est brun foncé à racine jaunâtre. L'iris est brun et les pattes sont d'un brun jaunâtre. En vol, on la reconnaît aisément grâce à sa couleur blanche du dessous des ailes. La distinction entre mâles et femelles est impossible. En revanche, la détermination entre adultes et jeunes de première année peut se faire à partir des différences de couleurs sur les plumes formant les grandes couvertures.

Elle est la plus farouche des grives. Elle est assez sociable tout en conservant une indépendance individuelle. Elle présente un régime alimentaire typiquement omnivore avec une fraction végétale importante (baies d'aubépine, de sorbier, d'alisier blanc, de gui ...), une fraction animale variée (vers de terre, les larves ou adultes de coléoptères ...), et des éléments minéraux. Rappelons le rôle que joue l'espèce dans la dissémination du gui.

Sur son aire de reproduction (depuis l'Irlande et le Maghreb jusqu'à l'Himalaya, la Mongolie et le plateau central de la Sibérie), la période de nidification se situe de début avril à fin juin. Le nid est situé sur une forte branche, contre le tronc ou sur une fourche à plusieurs branches. Il est situé à une hauteur comprise entre 5 et 9 m. Assez volumineux, il est composé d'herbe, de racines, de mousses et de feuilles mortes, et la structure est consolidée avec de la terre et garnie à l'extérieur de brins d'herbe. En moyenne, la ponte de 3 à 5 œufs est couvée par la femelle pendant 12 à 15 jours. Il peut y avoir deux à trois couvées parfois dans le même nid, et des pontes de remplacement existent. On peut trouver ainsi des pontes jusqu'au début juillet, voire la mi-juillet. Les jeunes, nourris par les deux parents, volent après 14 à 16 jours.

Elle est commune en France, Corse comprise. La présence de l'espèce reste cependant faible ou absente dans les régions basses de la Méditerranée.



Grive musicienne

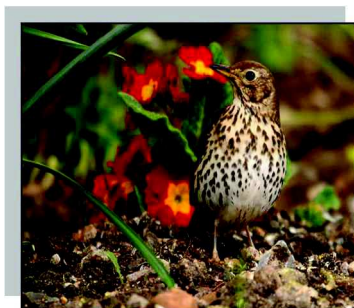
La grive musicienne est un oiseau de la famille des turdidés. À peine plus petite que le merle noir, son poids varie généralement de 70 à 80 g. Son plumage, identique chez les deux sexes, est de couleur brun olive sur le dos, blanchâtre et taché de macules noirâtres sur le ventre et les flancs. Les couvertures alaires grandes et moyennes, brun-noir, sont roussâtres à leur pointe. Les couvertures sous-alaires sont jaunâtres. Le bec et l'iris sont brun noir ; les pattes et les doigts sont rose chair. Les jeunes sont plus roussâtres, avec le dessus tacheté de jaunâtre et de brun noir. La distinction entre mâles et femelles est impossible. En revanche, la distinction est possible entre jeunes et adultes à partir de l'observation des plumes formant les grandes couvertures : taches apicales triangulaires de couleur chamois jaunâtre sur les vexilles externes chez les jeunes, arrondies ou totalement disparues chez les adultes.

En dehors de son chant, la grive musicienne est un oiseau discret, qui reste à couvert dans les bois et les fourrés, et s'en écarte peu. Son habitat est très varié : arbres, buissons, haies qui lui offrent des postes de chant et de la nourriture. En automne et en hiver, son régime alimentaire est essentiellement végétal et se caractérise par la consommation de fruits et de baies sauvages : baies d'aubépine, de cornouiller sanguin, de mûre, de houx, de lierre, de genévrier commun, d'olive et de grains de raisin. La consommation de proies animales (adultes et larves), de coléoptères, d'arthropodes, de lépidoptères, de gastéropodes

ou encore de vers de terre et petits escargots qu'elle casse parfois sur un caillou qui lui sert d'enclume, faible durant ces deux saisons, augmente progressivement au fur et à mesure de la disparition des baies, et devient prépondérante au printemps et en été. La recherche de nourriture occupe une grande partie de la journée.

Sur son aire de reproduction, la première ponte se situe en avril. Le nid est installé dans un buisson ou dans un arbre, le plus souvent contre un tronc ou sur une fourche, à 2,50 m environ de hauteur. Il est composé d'herbe, de brindilles ou de mousse, et l'intérieur est tapissé d'un « ciment » de boue, de bois en décomposition et parfois de feuilles. En moyenne, la ponte, de 4 à 6 œufs, est couvée par la femelle durant environ 12 à 14 jours. En règle générale, 2 à 3 couvées sont entreprises chaque année. L'envol des jeunes se fait en moyenne à l'âge de 13 à 14 jours. L'espèce est très commune, aussi bien en période d'hivernage que de reproduction, à l'exception de la Méditerranée et de la Corse où elle est absente en période de reproduction.

Les déplacements migratoires s'effectuent la nuit. Les populations françaises de grives musiciennes voient grossir leurs rangs en septembre-octobre par l'affluence d'oiseaux originaires de Scandinavie et d'Europe centrale. Les vagues de froid modifient la répartition spatiale de l'espèce.



Grive litorne

La grive litorne est un oiseau de la famille des turdidés. Pesant en moyenne 100 g, elle est de la taille du merle noir. Le mâle porte un manteau tricolore : tête, arrière du cou et croupion gris bleu, ailes et dos brun roussâtre, poitrine et flancs roux fauve tacheté de noir, queue pratiquement noire et dessous des ailes blanc. Le bec est jaune orangé à pointe brune ; l'iris et les pattes sont bruns. La femelle est identique au mâle, mais les gris sont plus brunâtres et le brun plus terne. La distinction entre jeunes et adultes est possible, mais l'observation reste plus délicate. La distinction entre mâles et femelles adultes est possible à partir de l'observation des plumes du vertex, gris-bleu à tache centrale plus foncée et large chez le mâle, et gris terne à tache centrale brun foncé lancéolé chez la femelle. En revanche, il n'y a aucun critère de détermination de sexe chez les jeunes.

Les forêts mixtes, les plantations forestières ouvertes, mais également le bord de zones marécageuses avec des prairies ou souvent le long des rivières, constituent son habitat de reproduction. En hiver, elle préfère les bordures, lisières entre zones boisées et zones ouvertes ; elle a besoin de champs assez grands et accidentés. En cette période, son comportement est très grégaire, avec des bandes de plusieurs dizaines d'individus recherchant leur nourriture. En automne et en hiver, son régime alimentaire est essentiellement végétal et se caractérise par la consommation de baies et de fruits : baies d'aubépine, de sorbier, d'alisier, de lierre, de

genévrier commun, de prunellier, d'églantier, des grains de raisin et des pommes. La consommation de proies animales : adultes et larves de coléoptères, d'arthropodes, de myriapodes et de lépidoptères ainsi que gastéropodes ou encore vers de terre, faible en cette saison devient prépondérante au printemps et en été.

Sur son aire de reproduction, la période de nidification se situe de mai à début août. Le nid est situé dans un arbre, à une hauteur comprise entre 5 et 9 m, placé dans une fourche contre le tronc, exceptionnellement au sol. Assez volumineux, il est composé d'herbe, de brindilles, de racines, tapissé de boue et de brins d'herbe formant une coupe interne. En moyenne, la ponte de 4 à 6 œufs est couvée par la femelle et dure environ 11 à 14 jours. Deux pontes successives peuvent être déposées. Les deux sexes nourrissent les jeunes. L'envol des jeunes se fait en moyenne à l'âge de 12-15 jours et les oiseaux sont indépendants à 30 jours.

Contrairement aux autres espèces de grives, la grive litorne niche en colonie, comportant de deux à dix couples en général, parfois plus d'une vingtaine. En France, la population nicheuse de grive litorne se situe dans l'Est du pays, le Nord, la région parisienne, le Massif central et les Alpes du Sud. En automne, les populations migratrices font leur apparition fin novembre, et c'est de décembre à février que l'on peut rencontrer la grive litorne partout en France continentale.



Grive mauvis

La grive mauvis est un oiseau de la famille des turdidés. Pesant en moyenne 60 g, elle est la plus petite des grives. Elle est surtout identifiable par son large sourcil blanc jaunâtre, et ses flancs et dessous des ailes de couleur roux orangé, ce qui la distingue de sa cousine la grive musicienne. Son plumage est de couleur brun-olive sur le dos, blanchâtre et taché de macules brun-olive sur le ventre, identique chez les adultes pour les deux sexes. Le bec est brun à base inférieure jaune, les pattes sont d'un brun jaunâtre et l'iris brun noir. Les jeunes, avant leur mue partielle, ont le dessus tacheté de noirâtre, et le dessous tacheté de noir et légèrement teinté de roux ; le sourcil est blanchâtre. La distinction entre mâles et femelles est impossible. La distinction est possible entre jeunes et adultes : taches apicales triangulaires de couleur blanchâtre sur les vexilles externes de une à deux plumes tertiaires chez les jeunes, arrondies ou totalement disparues chez les adultes.

Bien qu'étant la moins robuste des grives et donc plus vulnérable à la mortalité massive, elle fait preuve d'une large amplitude d'habitats variés en s'implantant dans des biotopes aussi divers que les massifs forestiers ou les complexes bocagers : arbres, buissons, haies. En hiver, elle affectionne des habitats plus ouverts : zones agricoles riches en arbres et bosquets, lisières forestières. La période hivernale est marquée par un comportement grégaire de l'espèce qui évolue en bandes de plusieurs dizaines d'individus pour rechercher leur nourriture. En automne et en hiver, le régime

alimentaire de l'oiseau est essentiellement végétal et se caractérise par la consommation de baies et de fruits : baies d'aubépine, de cornouiller sanguin, de sorbier, d'alisier blanc, de lierre, de genévrier commun, de prunellier, de pommes et de grains de raisin. En fin d'hiver, les adultes et larves de coléoptères, d'arthropodes, de myriapodes et de lépidoptères ainsi que gastéropodes ou encore vers de terre sont beaucoup plus consommés, la part de cette fraction animale prenant le relais en fin de saison lorsque les baies disparaissent progressivement. Au printemps et en été, le régime alimentaire est presque totalement animal.

Sur son aire de reproduction (Islande, Scandinavie, Etats de la Baltique et l'Ouest de la Russie), la période de nidification se situe de mai à la mi-juillet. Le nid est souvent au sol, sous les buissons ou dans la végétation épaisse, dans un arbre ou sur une souche. Il est composé d'herbe, de mousse, de boue et de végétaux. En moyenne, la ponte de 4 à 6 œufs est couvée par la femelle et dure environ 12 à 13 jours. En règle générale, 2 couvées sont tentées chaque année. Les deux sexes nourrissent les jeunes. L'envol des jeunes se fait en moyenne à l'âge de 14 jours.

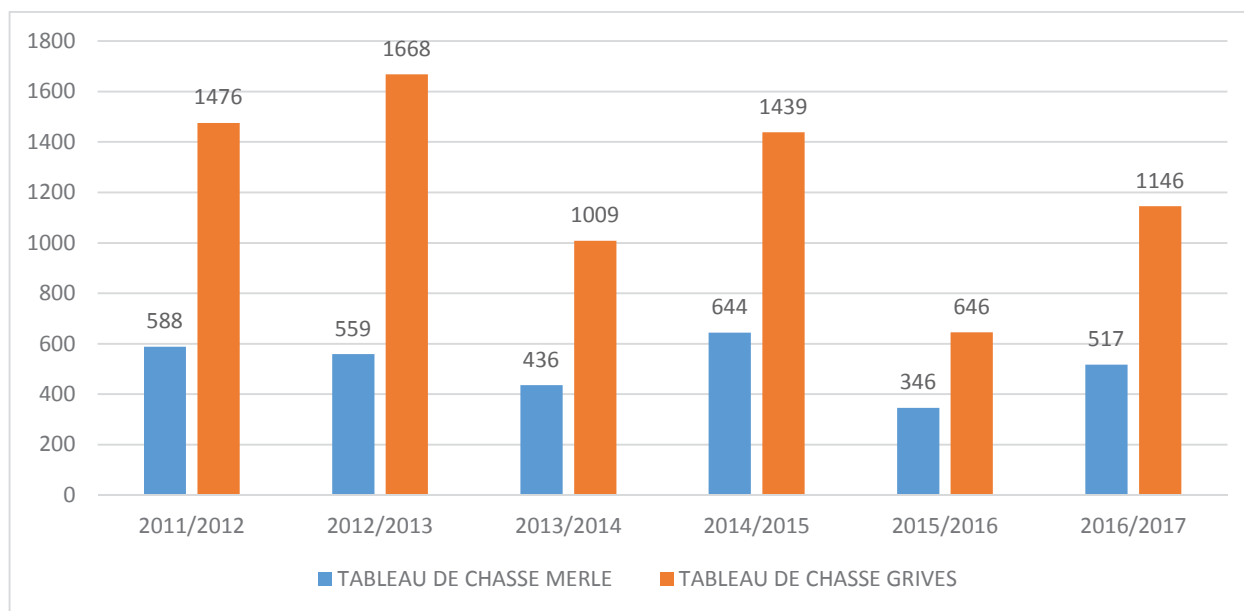
L'espèce est uniquement présente sur l'ensemble de notre pays en migration et en hivernage. Les grives mauvis hivernant en France proviennent de tous les pays de reproduction de l'espèce. La migration s'effectue surtout la nuit.



Situation cynégétique :

En automne, des milliers de turridés traversent la France ou s'y installent pour hiverner, venus des pays scandinaves, de l'Europe du Nord et Centrale. Cependant la grande majorité de la population française de merle noir est sédentaire.

Ces espèces ne font pas l'objet d'une chasse spécifique : il faut noter qu'elles sont bien souvent tirées à la billebaude.



Les prélèvements de merle noir dans le département de l'Yonne ont été estimés à un peu moins de 550 individus pour la saison 2016/2017.

Les espèces de grives sont peu chassées, les principaux prélèvements étant réalisés pendant les périodes migratoires et d'hivernage.

Les prélèvements de grives (toutes espèces confondues) dans le département de l'Yonne ont été estimés à moins de 1 200 individus pour la saison 2016/2017.

Les fluctuations du tableau de chasse sont principalement liées à l'intensité du passage migratoire.

La F.D.C.Y. mène aussi un suivi annuel des effectifs nicheurs (merle, grive draine, grive litorne, grive musicienne) et hivernants par le biais du réseau national « oiseaux de passage » F.D.C./O.N.C.F.S./F.N.C. Chaque année, le service technique réalise des points d'écoute sur 40 stations réparties dans le département.

5/3-4-2 Enjeux / orientations

Les turridés, bien présents dans notre département, constituent une richesse, la Fédération s'engage donc à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations.



● **Recenser la population au printemps**

Afin d'avoir connaissance des effectifs reproducteurs et une estimation des fluctuations de population de certaines espèces, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des recensements au printemps.

Le comptage d'oiseaux chanteurs est effectué par comptage au chant, selon la méthode de l'Indice Ponctuel d'Abondance.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.

● **Suivre les populations en période migratoire et d'hivernage**

Dans le but de connaître les effectifs de certains oiseaux migrateurs, et surtout leur fluctuation, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des comptages selon divers protocoles.

Dans le cadre des conventions entre la Fédération Nationale des Chasseurs et l'O.N.C.F.S., des comptages sont réalisés dans le département de l'Yonne selon un protocole scientifique très précis.

Dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » entre Fédération Nationale des

Chasseurs et O.N.C.F.S, un comptage « flash » en janvier a pour objectif de déterminer l'abondance et la répartition pendant l'hiver des espèces de turdidés.

Les observations s'appuient sur un réseau de routes et de points d'observation parcourus par un observateur durant la période du 10 au 21 janvier entre 10 et 12 heures.

La durée des points d'observation est fixée à 5 minutes durant lesquelles tous les différents oiseaux contactés, vus et/ou entendus, sont notés.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.



● Connaître les prélèvements

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans l'objectif d'adapter les techniques de gestion.

La méthodologie employée repose sur des enquêtes volontaires et éventuellement sur des estimations.

Pour la grande majorité des espèces de gibier migrateur, une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse est réalisée chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des communes du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.



5/3-5 Colombidés (pigeons et tourterelles)

5/3-5-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

Tourterelle turque

Espèce de la famille des colombidés, la tourterelle turque mesure de 31 à 33 cm, pour une envergure comprise entre 51 et 58 cm. Le poids varie de 150 à 250 g selon les individus et les saisons. Le plumage, identique chez les deux sexes, est dominé par des teintes gris sable sur sa face dorsale et chamois vineux sur sa face ventrale. Les adultes arborent un demi-collier noir surligné de blanc en arrière du cou, qui les distingue des juvéniles. Implantée en France depuis 1952, cette espèce originaire d'Asie Mineure est aujourd'hui familière des zones urbanisées, son habitat de prédilection.

Son régime alimentaire repose essentiellement sur des graines de cultures ou d'adventices.

Grégaire en hiver ou sur ses sites d'alimentation, la tourterelle turque se montre également très tolérante pendant la nidification, capable de former de petites « colonies » où les nids ne sont parfois distants que de quelques mètres les uns des autres. Les chants peuvent retentir toute l'année, émis par les mâles à partir de perchoirs de diverse nature (arbre, antenne Tv, etc.). De ces perchoirs, les mâles s'adonnent parfois à une spectaculaire parade, s'élevant verticalement, puis se laissant descendre en planant, ailes tendues et queue en éventail.



La saison de reproduction s'étend de mars à octobre, période au cours de laquelle chaque femelle peut entreprendre plusieurs nichées (3 à 9). Les nids sont des plates-formes de brindilles établies sur des supports aussi divers qu'insolites, comme des branches d'arbres ou d'arbustes, des poteaux téléphoniques ou encore des charpentes de bâtiments. La ponte de 2 œufs est incubée par les deux partenaires pendant environ 14 jours. Les premiers jours

après l'éclosion, les jeunes sont nourris de « lait de jabot », sécrétion caséuse riche en lipides et protéines produite dans le jabot des parents. Par la suite, la fraction de ce lait dans l'alimentation est graduellement réduite au profit de graines et de végétaux verts. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 17-19 jours et acquièrent leur indépendance une semaine plus tard.



Tourterelle des bois

La tourterelle des bois est le plus petit représentant de la famille des colombidés en France. D'un poids moyen compris entre 120 et 150 grammes, elle présente une taille légèrement inférieure à sa proche parente la tourterelle turque. La coloration du plumage est pratiquement identique pour les deux sexes chez les adultes : la tête et le cou sont gris, la gorge nuancée de rose (plus colorée chez le mâle), le dos est brun-gris, le ventre blanc ainsi que les sous-caudales, lesquelles contrastent en vol avec le dessous des ailes gris bleu. Les couvertures alaires sont noires bordées de marron, donnant un aspect écailleux. Un damier noir et blanc est présent sur chaque côté du cou. Le bec est noir, les pattes rouge framboise, l'iris rouge orangé et le cercle orbital rouge. Les juvéniles se reconnaissent par l'absence des damiers sur le cou, une couleur générale plus brune, et par la présence de liserés clairs sur les couvertures alaires et les rémiges primaires.

La tourterelle des bois affectionne les paysages ouverts, riches en bois, en bosquets, en buissons, en ripisylves et en haies en bordure de

zones cultivées, lesquelles lui sont propices à la fois pour la nidification et l'alimentation.

Son régime alimentaire est constitué principalement de graines, parfois de fruits et plus rarement de menues proies animales. Cependant, cette espèce peut être considérée comme granivore. Elle se nourrit à découvert sur le sol en règle générale. Elle a besoin de boire quotidiennement. L'agriculture moderne lui laisse à disposition durant l'été des graines de céréales, de colza et de tournesol. Au printemps, elle affectionne particulièrement les graines d'adventices.

En règle générale, deux à trois pontes de 2 œufs sont effectuées de mai à juillet, parfois en août. En France, la plupart des nids se situent dans des arbustes, épineux ou envahis par des ronces, entre 1,5 et 2,5 m de hauteur. Une des caractéristiques essentielles de cette espèce est son caractère migratoire strict. C'est la seule espèce de colombidés du Paléarctique occidental entreprenant une migration transcontinentale. Les populations fréquentant l'Europe hivernent au sud du Sahara, du Sénégal à l'Éthiopie.



Pigeon colombin

Le pigeon colombin est le plus petit des pigeons qui se reproduisent en France, avec une envergure d'environ 65 cm et un poids moyen de 300 g. C'est aussi le plus discret, en raison de sa nidification cavernicole et d'un chant peu imposant. La teinte générale est bleu gris cendré, les adultes arborant des reflets verts irisés des deux côtés du cou. Des barres noires plus ou moins marquées sont présentes sur les ailes.

De par sa nidification cavernicole, le pigeon colombin fréquente les vieilles futaies (surtout les hêtraies) en milieu forestier, les haies âgées avec des arbres creux, et les bâtiments pour peu que des cavités soient accessibles. Il peut nicher en colonie, avec parfois plus d'une dizaine de nids dans le même bâtiment.

Le pigeon colombin se nourrit de petites graines de plantes sauvages ou cultivées

(légumineuses, graminées, céréales), mais également de glands ou de faines.

Nicheur précoce, il débute sa reproduction dès février-mars, pour la terminer en août-septembre. L'incubation des deux œufs dure 16 à 18 jours et est majoritairement assurée par la femelle. Les deux parents élèvent les jeunes pendant environ 30 jours, puis ceux-ci s'émancipent rapidement. Un couple peut élever deux à quatre nichées par saison. Le taux d'échec des nichées est plus faible que chez les autres colombidés pendant l'incubation, mais il augmente pendant l'élevage, généralement via la prédation.

Grégaire en hiver, le pigeon colombin se mêle aisément aux vols de pigeons ramiers. Si une partie au moins des oiseaux semble sédentaire en France, des migrateurs en provenance du Nord et de l'Est de l'Europe viennent les rejoindre pour hiverner ou transitent par la France pour gagner la péninsule ibérique.



Pigeon ramier

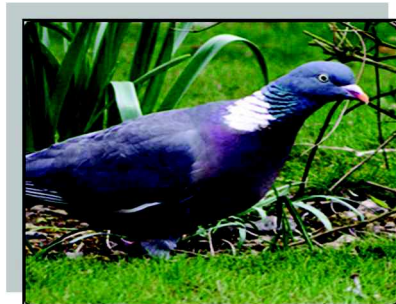
Le pigeon ramier est le plus grand représentant de la famille des colombidés en Europe, avec une envergure d'environ 75 cm et un poids moyen de 500 g. Sa teinte générale est gris-bleu, le ventre est blanc rosé. Un liseré blanc s'étend sur l'avant-bras et permet de le différencier des autres colombidés. Le cou arbore deux taches blanches latérales et le bec est rouge orangé.

Cette espèce à l'origine forestière a progressivement colonisé l'habitat agricole puis urbain, en partie grâce à l'éclectisme de son régime alimentaire (graines, bourgeons, jeunes feuilles, fleurs, baies dont particulièrement le lierre, faines et glands).

Elle niche aussi bien dans les parcs que dans les haies et les zones forestières, s'installant sur une très large gamme d'essences végétales et même de supports artificiels. La période de reproduction est longue et s'étend

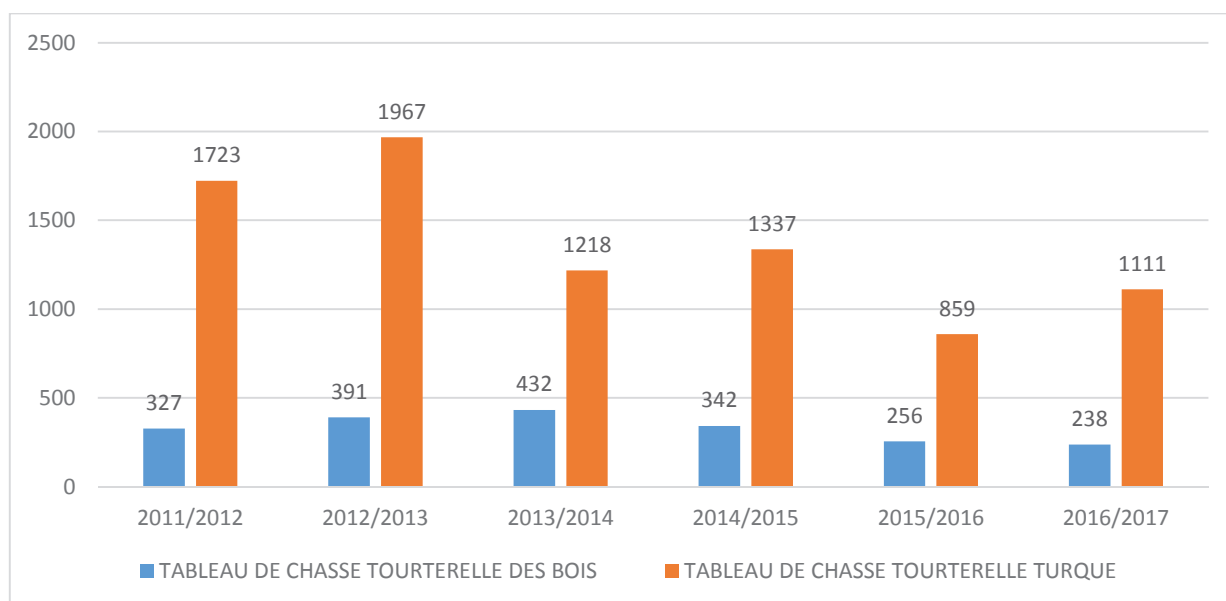
essentiellement de mars à septembre, avec un pic de ponte en juillet-août. La femelle pond la plupart du temps 2 œufs dont elle assure la plus grande partie de la couvaison, étalée sur 17 jours. Les deux parents nourrissent les pigeonceaux pendant un minimum de 22 jours au nid, puis encore une à deux semaines hors du nid. Un seul couple peut produire jusqu'à 8 poussins dans la même saison. Le taux d'échec des nichées est très élevé mais compensé par la faculté de l'espèce à produire de nombreuses pontes de remplacement.

Territorial pendant la reproduction, le pigeon ramier est grégaire en migration et en hivernage. Tandis que les populations les plus occidentales restent toute l'année sur place, celles issues des pays où l'hiver est rude et prolongé entreprennent des migrations vers la France voire jusqu'au sud de la péninsule Ibérique.



Situation cynégétique des tourterelles :

Les prélèvements sont surtout réalisés en début de saison sur les cultures encore présentes comme le tournesol.



Les prélèvements de tourterelle turque dans le département de l'Yonne ont été estimés à 1 200 individus pour la saison 2016/2017.

Les prélèvements de tourterelle des bois dans le département de l'Yonne ont été estimés à 250 individus pour la saison 2016/2017. La faiblesse du tableau de chasse s'explique

principalement par le départ de la majorité des tourterelles des bois en migration avant la date d'ouverture de l'espèce (fin août).

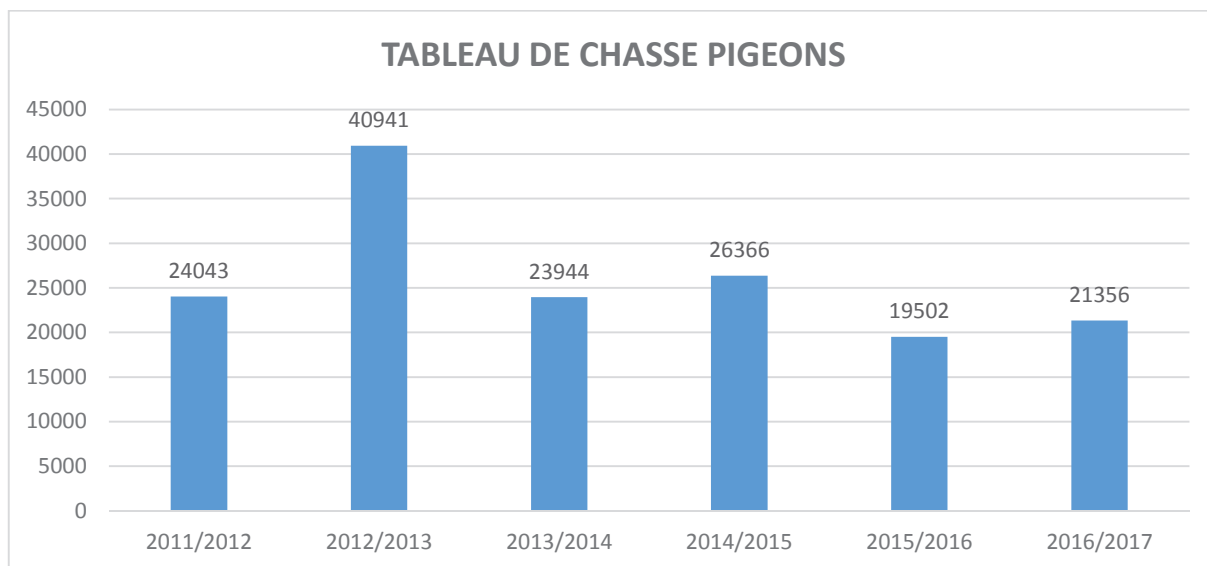
Un suivi annuel des effectifs nicheurs et hivernants est réalisé par la F.D.C.Y dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » F.D.C./O.N.C.F.S./F.N.C.



Situation cynégétique des pigeons :

La chasse de cette espèce reste très répandue dans l'Yonne. Elle se pratique à

l'affût avec ou sans appelants ou/et formes.



Les prélèvements de pigeon ramier dans le département de l'Yonne ont été estimés à 21 000 individus pour la saison 2016/2017.

Le tableau de chasse annuel est très dépendant des conditions de migration (vent, intempéries), mais surtout des disponibilités alimentaires (fruits forestiers, chaumes de maïs) qui favorisent les haltes migratoires et l'hivernage.

Depuis quelques années, il est noté un développement des populations de pigeon ramier autochtones qui alimentent le tableau de chasse de début de saison.

Un suivi annuel des effectifs nicheurs et hivernants est réalisé par la F.D.C.Y dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » F.D.C./O.N.C.F.S./F.N.C.



Les colombidés et surtout les pigeons ramiers, constituent des espèces emblématiques de la chasse dans l'Yonne. Les prélèvements en font les migrateurs le plus chassés du département. Pour toutes ses raisons, la F.D.C.Y. s'engage à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations.

5/3-5-3 Actions orientations

● **Recenser la population au printemps**

Afin d'avoir connaissance des effectifs reproducteurs et une estimation des fluctuations de population de colombidés, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des recensements au printemps.

Le comptage d'oiseaux chanteurs (colombidés) est effectué par comptage au chant,

selon la méthode de l'Indice Ponctuel d'Abondance.

Chaque année, le service technique réalise des points d'écoutes sur 40 stations réparties dans le département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.

● **Suivre les populations en période migratoire et d'hivernage**

Dans le but de connaître les effectifs de certains oiseaux migrateurs, et surtout leur fluctuation, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des comptages selon divers protocoles.

Dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » entre Fédération Nationale des Chasseurs et O.N.C.F.S, un comptage « flash » en janvier a pour objectif de déterminer l'abondance et la répartition des colombidés.

Les observations s'appuient sur un réseau de routes et de points d'observation parcourus par un observateur durant la période du 10 au 21 janvier entre 10 et 12 heures.

La durée des points d'observation est fixée à 5 minutes durant lesquelles tous les différents oiseaux contactés, vus et/ou entendus, sont notés.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.



● Connaître les prélèvements

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans le double objectif d'adapter les techniques de gestion et d'essayer de maintenir ou rétablir la pyramide démographique « normale » des espèces.

La méthodologie employée repose sur des enquêtes volontaires et éventuellement sur des estimations.

Pour la grande majorité des espèces de gibier migrateur, une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse est réalisée chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des communes du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.

● Défendre le statut «gibier» du pigeon ramier

Le pigeon ramier est une espèce gibier figurant sur la liste nationale des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » au niveau départemental, par le préfet.

Dans l'Yonne, en raison de dégâts occasionnels sur colza, semis de pois de printemps et tournesol, le Préfet classe le pigeon ramier sur la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dommages. Ceci permet sa destruction, sur autorisation préfectorale après la fermeture spécifique de l'espèce (article R 427-21 du 30 août 2006).

Il paraît donc très paradoxal que cette espèce puisse bénéficier d'une fermeture spécifique le 10 février (arrêté ministériel du 19 janvier 2009) au titre d'oiseau migrateur, en diminution, sur le retour d'hivernage et qu'elle puisse être détruite le 11 février de la même année, au titre d'espèces susceptible d'occasionner des dommages. La migration est encore en cours et surtout la destruction a lieu en pleine période de nidification.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne estime que rien ne permet aujourd'hui de penser que les populations de pigeons ramiers sont en fort accroissement (comptages au chant) et ne donnera pas un avis favorable au classement « nuisible » du pigeon ramier.

